

Assemblée Générale du Comité Auvergne Rhône Alpes du Ball trap le 27 janvier 2019

Le président M. Pierre Doyon ainsi que les représentants du comité, vous souhaitent une bonne Année 2019 et un excellent tir.

En mémoire des défunts de l'année 2018, 1 minute de silence a été prononcé.

Remerciement du Président aux arbitres, aux clubs, aux tireurs de leurs présences pour leurs participations aux différentes compétitions

Points invoqués dans cette réunion :

- 1) Arbitrages
- 2) Résultats des grands Prix
- 3) Tickets d'entraînements
- 4) Bilan financier
- 5) Questions diverses

Le manque d'arbitre pour les compétitions officielles notamment les ligues FU, 2 arbitres doivent être présent sur les 4 fosses qu'impose cette compétition.

Il s'avère que parfois cela est très compliqué à organiser d'où l'importance de former de nouveaux ou nouvelles arbitres. Nous sommes toujours en manque d'arbitres, il est donc primordial d'éveiller de nouvelles vocations et d'inciter les candidatures.

Les clubs organisant un Grand Prix ainsi que les Compétitions Officielles doivent envoyer les résultats du scratch, le nombre de personne par catégorie afin de faire un classement qui servira notamment aux Séniors pour le changement de catégories ou pour distribuer des tickets d'entraînements.

Cartouches jeunes tireurs : L'offre continue pour 2019 voir sur le site de la FFBT

Formation : Concernant la formation des jeunes tireurs ou bien la création d'une école de tir, ou bien pour remise à niveau initiateurs et entraîneurs le référent pour le CRBTARA est M. COMOLLI Éric joignable au : 06 77 28 71 45 email : comolli.eric@bbox.fr.

Les tickets d'entraînements ont été offerts aux tireurs arrivants 1^{er} de leurs catégories des ligues PC, SC, FU, DTL, à tous les juniors, cadets, garçons et filles, à toutes les dames ainsi que les Handi. Ces tickets seront envoyés aux présidents des clubs concernés.

Modifications des tickets entraînement 2019, la somme n'est plus indiquée mais reste identique 8€ pour le PC et CS et 5€ pour le DTL et la FU

Subventions régionales :

Chaque année le comité monte un dossier de demande de subventions à la région Auvergne Rhône-Alpes. Pour info, le montant était de 9772€ pour l'année 2018, il sera d'environ 12000€ pour 2019.

Le trésorier M. Thibaut Brachet a énuméré le bilan financier qui a été accepté par l'assemblée.

Ajouts, modifications et confirmation des dates pour le calendrier des compétitions 2019 du comité.

Achat d'un ordinateur pour M. R. Arquillière (Lyonnais) Pour la gestion des compétitions.

Vous pouvez trouver sur le site le calendrier des compétitions, notons que le Lyonnais organisera cette année le CHP inter Ligue de PC au Ravoulet avec 2 classements Lyonnais et Dauphiné

A tous les présidents de club et membre des clubs qui utilise Weblice penser de rentrer sur la messagerie du logiciel car la FFBT passera de plus en plus d'information

Pour les changements de clubs doivent se faire impérativement avant le 31 octobre auprès du Président du Comité M. Pierre Doyon.

Les tickets d'entraînement distribués doivent être renvoyés au Président avant le 31 Octobre de l'année en cours

Le président demande à ce que le site de l'ex ligue Auvergne soit arrêté.

N'hésitez pas à envoyer au secrétaire M Laurent GONTIER, des photos ou autres des compétitions afin d'agrémenter le site du comité.

Merci à tous, bonne saison de tir à l'année prochaine pour une nouvelle Assemblée Générale.